



La société de promotion de
la photographie du Québec □

Concours
SON-IMAGES
PAUL-E.-JEAN 2016

9^e édition

RÈGLEMENT

8 août 2015

1. OBJECTIF

Selon l'initiateur de ce concours, Paul E. Jean : « *promouvoir la réalisation de présentations multimédia combinant le son et l'image* ».

2. ADMISSIBILITÉ

Tous les membres actifs des clubs photo inscrits auprès de la SPPQ (La Société) et les personnes inscrites à l'infolettre de la SPPQ.

3. CATÉGORIE

Concours audiovisuel, images et son.

4. THÈME

Libre

5. BOURSES ET TROPHÉES

Trois (3) gagnants :

- 1^{er} prix : Trophée et une bourse de 750 \$
- 2^e prix : Une bourse de 500 \$
- 3^e prix : Une bourse de 250 \$

Ce concours a été instauré par monsieur Paul E. Jean. Les bourses décernées, par La Société incluent une commandite de 250 \$ de la Fondation Paul-E.-Jean. Le trophée est décerné par la Fondation.

6. INSCRIPTION

Les concurrents, personnes ou groupe de personnes (collectif), désirant participer au concours doivent obligatoirement s'inscrire au préalable auprès de La Société en complétant la Section I - Inscription de la *Fiche de participation* (voir [Annexe II](#)).

L'inscription sera rendue effective qu'au moment de la réception du paiement des frais d'inscription.

6.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription est le **17 Janvier 2016**.

6.2. Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont pour une œuvre :

- individuelle : 25,00\$,
- collective : 50,00\$.

Ils sont payables par chèque à l'ordre de la SPPQ d'ici la date limite d'inscription.

Aucun frais d'inscription ne sera remboursé.

6.3. Transmission de l'inscription

La version numérique de la *Fiche de participation* avec la Section I - Inscription complétée devra être transmise par courriel à l'adresse nicole.boucher@sppq.com au plus tard à la date limite d'inscription.

Les frais d'inscription accompagnés de la version imprimée de la *Fiche de participation* avec la section I- Inscription complétée devront être transmis :

<u>Par courrier</u>	<u>En personne</u>
<u>avant le 17 janvier 2016</u>	<u>le 17 janvier 2016</u>
SPPQ – Son-Images A/S Nicole Boucher 324, rue Roy-Audy Boucherville (Québec) J4B 1C8 Tél. : 450-449-1649	Matinée-rencontre A/S Nicole Boucher Plaza Antique 6086, Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1C1

7. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à des réalisations individuelles ou collectives.

Un concurrent ne peut participer qu'à une seule remise d'un Son-Images qu'il soit individuel ou collectif.

Un Son-Images ou une version révisée de celui-ci présenté à un concours antérieur du Son-Images Paul-E.-Jean ne sera pas accepté.

Les images doivent avoir été produites par le ou les concurrents.

Le montage Son-Images :

- doit avoir une durée minimum de deux (2) minutes et une durée maximum de cinq (5) minutes.
- doit comporter au moins une (1) trame sonore ;
- peut inclure un élément vidéo dont la durée maximale ne peut excéder 10% de la durée totale;
- ne doit pas inclure le nom de l'auteur ou des auteurs à son générique ou ailleurs.

8. SUPPORT

Le fichier numérique doit répondre aux conditions suivantes :

- Format de l'image :
 - HD 720 (1280 x 720 pixels) ou
 - HD 1080 (1920 x 1080 pixels).
- Format de fichier :
 - MOV ou
 - MP4 (encodeur H.264 / MPEG-4 AVC).

Le fichier du diaporama doit être :

- gravé sur un CD-R ou un DVD-R ou
- enregistré sur une clé USB.

Seul le fichier MOV ou MP4 doit apparaître sur le support.

Le support doit indiquer en couverture ou sur sa pochette :

- le titre du Son-Images;
- le nom de l'auteur ou des auteurs (le nom de l'auteur principal ou du représentant du collectif peut suffire).

Le non-respect de ces exigences peut entraîner la disqualification d'une candidature.

9. DOSSIER D'ENREGISTREMENT ET REMISE DES OEUVRES

9.1. Contenu du dossier d'enregistrement

Le dossier d'enregistrement comprend :

- 1) La *Fiche de participation* avec les sections I et II complétées (voir [Annexe II](#));
- 2) L'original de l'*Autorisation de Publication et diffusion numérique* complétées et signée par les concurrents (voir l'article 14, page 5 et l'[Annexe III](#));
- 3) Le support (CD-R, DVD-R ou la clé USB contenant le Son-Images (voir article 8, page 2).

Avant de procéder à la remise des œuvres, les concurrents doivent compléter la Section II – Enregistrement de la *Fiche de participation* (voir [Annexe II](#)) et la faire parvenir par courriel à nicole.boucher@sppq.com avant la date limite d'enregistrement.

9.2. Date limite de remise des œuvres

Le 21 février 2016, aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

9.3. Remise des œuvres

Après avoir complété et transmis la version électronique de la *Fiche de participation*, les concurrents pourront remettre l'ensemble de leur dossier d'enregistrement (voir article 9.1 ci-dessus) :

En personne ou par le courrier

avant le 21 février 2016

SPPQ – Son-Images
A/S Nicole Boucher
324, rue Roy-Audy
Boucherville (Québec)
J4B 1C8
Tél. : 450-449-1649

En personne

le 21 février 2016

Matinée-rencontre
A/S Nicole Boucher
Plaza Antique
6086, Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1N 1C1

Les concurrents désirant déposer en personne leur dossier d'enregistrement à l'adresse de Nicole Boucher doivent prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel à nicole.boucher@sppq.com au moins 24 heures à l'avance.

10. JUGEMENT

Toutes les œuvres soumises seront jugées par un jury de trois (3) personnes œuvrant dans le milieu photographique ou le domaine audiovisuel.

Les critères de jugements utilisés par le jury sont exposés à l'[Annexe I](#).

Le jugement se tiendra à huis clos, en toute confidentialité et se fait de façon individuelle.

11. DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS

11.1. Finalistes

Les œuvres des quinze finalistes seront projetées lors de la Matinée-rencontre du 21 mars 2016.

11.2. Gagnants

Le dévoilement des trois gagnants aura lieu :

Le lundi 25 avril 2016, lors du Gala SPPQ
Théâtre Étoile Banque Nationale
6000, boul. de Rome
Brossard (Québec) J4Y 0B6

Note: La Société se réserve le droit de limiter le nombre d'œuvres projetées lors du Gala.

11.3. Ensemble des concurrents

Tous les concurrents recevront, individuellement et par courriel, leur résultat et leur classement conformément aux dispositions du document [Approche Jugements Résultats](#).

12. RETOUR DES OEUVRES AUX CONCURRENTS

La Société ne procédera d'aucune façon à la remise aux concurrents des supports contenant les œuvres Son-Images.

La Société conservera les supports des œuvres soumises pour une période d'un (1) an après le dévoilement des résultats. Après cette période, La Société procédera à la destruction des supports ainsi qu'à tout fichier numérique de l'œuvre.

13. PUBLICATION DES OEUVRES

La Société se réserve le privilège pour tous les gagnants Son-Images soumis lors du concours :

- de les diffuser sur son site Web www.sppq.com ;
- d'en faire la diffusion à tout autre événement où La Société participe pour faire sa promotion.

Dans toutes les circonstances énumérées ci-dessus, les crédits seront accordés aux auteurs dans le respect de leurs droits d'auteur.

14. AUTORISATION DE PUBLICATION ET DE DIFFUSION NUMÉRIQUE ET DROITS D'AUTEUR

Le ou les concurrents doivent compléter et signer une *Autorisation de publication et de diffusion numérique* (voir [Annexe III](#)).

Le refus, la négligence ou l'incapacité de produire l'*Autorisation* demandée pourra entraîner la disqualification de l'œuvre.

Les concurrents individuels ou collectifs, auteur(s) du Son-Images, conservent tous leurs droits d'auteur que leur confère la Loi.

15. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription et la transmission du dossier d'enregistrement impliquent l'acceptation du présent Règlement et du document [Approche Jugement Résultats](#) par les auteurs des œuvres.

Chacun des concurrents individuels ou collectifs est responsable de la préparation des dossiers d'enregistrement et de la transmission des œuvres en bonne et due forme. Les erreurs sont à la charge des concurrents et entraîneront soit un dépointage ou une disqualification.

16. RÉFÉRENCES

Pour plus de renseignements sur les jugements et la publication des résultats des concours, veuillez consulter le document [Approche Jugements Résultats](#) des concours photos disponible sur site internet de la SPPQ, onglet Concours.

17. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement :

André Viger
andre.viger@sppq.com

ANNEXE I – CRITÈRES DE JUGEMENT

Conformément au document [Approche Jugements Résultats](#) de La Société, les œuvres soumises au concours Son-Images Paul-E.-Jean seront jugés selon les critères et barèmes suivants :

Critères		Barèmes	
CONCEPT ET IMAGES			70%
○ CONCEPT:	thème, idée originale bien exploitée, créativité, histoire bien racontée	10%	
○ IMPACT:	intérêt, capte et retient l'attention	10%	
○ QUALITÉ DES IMAGES:	mise au point, profondeur de champ, exposition	20%	
○ COMPOSITION DES IMAGES:	équilibre, choix de cadrage, points de fuite intéressants	20%	
○ TRAITEMENT DES IMAGES :	post-traitement, utilisation du N&B, élimination des éléments indésirables	10%	
MONTAGE ET TECHNIQUE			30%
○ MONTAGE:	fluidité, transitions, déroulement/débit, bonne résolution	10%	
○ TRAITEMENT:	ouverture, générique, effets visuels	10%	
○ SON:	ambiance musicale, effets sonores, harmonie images-son	10%	

ANNEXES DES FORMULAIRES NUMÉRIQUES

Cliquer (Ctrl-Clic) sur le titre de l'annexe pour télécharger le formulaire.

NOTE : À moins d'indication contraire, tous les formulaires doivent être complétés numériquement. Les formulaires complétés manuellement et par la suite numérisés (*scannés*) ne seront pas admis.

Vous devez disposer d'Adobe Acrobat Reader pour ouvrir et compléter numériquement les formulaires de ces annexes. Si vous ne disposez pas de la plus récente version d'Adobe Reader, nous vous conseillons de [télécharger gratuitement](#) et de l'installer sur votre ordinateur

ANNEXE II [FICHE DE PARTICIPATION](#)

Pour être inscrit et enregistrer les œuvres au Concours Son-Images Paul-E.-Jean, les concurrents doivent compléter la *Fiche de participation* et la transmettre en 2 étapes:

Étape 1 – Inscription

Les concurrents doivent s'inscrire en complétant la section I de la *Fiche de participation* et la transmettre par courriel à La Société. (Voir les détails à l'article 6, page 1).

1. Télécharger la [Fiche de participation](#) et enregistrer la sur votre ordinateur ;
2. Compléter tous les champs de la Section I – Inscription de la Fiche.
3. Transmettre le fichier par courriel à: nicole.boucher@sppq.com au plus tard le **17 janvier 2016**.
4. Transmettre la version imprimée de La Fiche de participation et le paiement des frais d'inscription par courrier pour une réception au plus tard le **17 janvier 2016** :

SPPQ – Son-Images
A/S Nicole Boucher
324, rue Roy-Audy
Boucherville (Québec)
J4B 1C8

Étape 2 – Enregistrement des œuvres

Les concurrents doivent enregistrer les œuvres qu'ils présentent en complétant la section II de la *Fiche de participation* et la transmettre par courriel à La Société. (Voir les détails à l'article 9, page 3).

1. Ouvrir la *Fiche de participation* que vous avez sauvegardée sur votre ordinateur à l'étape 1 ci-dessus;
2. Compléter tous les champs de la Section II – Enregistrement de la Fiche de participation.
3. Transmettre le fichier par courriel à: nicole.boucher@sppq.com avant le 21 février 2016.
4. Vous pouvez par la suite procéder à la remise de votre œuvre conformément à l'article 9.1 et 9.3 du Règlement.

ANNEXE III FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PUBLICATION ET DE DIFFUSION NUMÉRIQUE

Au moment de l'enregistrement, les concurrents doivent compléter et signer une [Autorisation de publication et de diffusion numérique](#). L'*Autorisation* doit être transmise avec le dossier d'enregistrement. (Voir les détails à l'article 9.1, page 3 et l'article 14, page 5.

Pour compléter le formulaire, nous suggérons de suivre la procédure suivante :

1) Téléchargez le formulaire Autorisation de publication et de diffusion numérique et l'enregistrer sur votre ordinateur et ouvrir ce dernier avec Adobe Reader.
2) Cocher une des cases Présentation individuelle ou collective de manière à faire apparaître les textes adaptés au contexte.
3) Compléter numériquement tous les autres champs : <ul style="list-style-type: none">• le nom de l'auteur ou les noms des co-auteurs (si plus de 4 co-auteurs, utiliser un second formulaire);• le titre de votre œuvre;• le jour, le mois et l'année de signature du document;• la ville de signature du document.
4) Imprimer le formulaire.
5) Signer le formulaire et s'il y a lieu faites signer tous les co-auteurs.
6) Faites une copie pour vos archives.
7) Joindre l' <u>original signé</u> de l' <i>Autorisation de publication et diffusion numérique</i> au dossier d'enregistrement et le transmettre.